

CENTENAIRE DE LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905 RELATIVE À LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

**Béziers samedi 17 décembre 2005
Centre Du Guesclin (Université Paul Valéry-Montpellier III)
Textes édités en 2006**

REFLEXIONS

**Raymond Couderc
Maire de Béziers
Président de la Communauté d'Agglomération
« Béziers – Méditerranée »
Conseiller Régional du Languedoc-Roussillon**

Que signifie « laïcité » ? C'est un mot tellement compliqué à définir qu'il est intraduisible dès que l'on veut en parler à l'étranger. On ne peut donc tenter de le définir que par analogies, en utilisant les termes les plus proches comme « tolérance » ou « respect ».

Mais ces termes ne sont pas satisfaisants :

Jusqu'où va la tolérance ? Doit-on tolérer tous les mouvements sectaires, doit-on tolérer ceux qui professent de reléguer la femme au second plan, doit-on tolérer ceux qui ne respectent pas les droits de l'Homme ?

Et le respect : Quel respect pour le fanatique qui n'a lui même aucun respect de son prochain ?

Alors, modestement, contentons-nous de faire l'éloge du doute, de l'humilité.

Nietzsche disait : « Ce n'est pas le doute qui tue, c'est la certitude ».

Celui qui ne doute pas est persuadé de détenir la vérité. S'il détient « la » vérité, il doit l'imposer aux autres.

Vérité ! Que de croisades, que de djihads, que d'inquisitions, que de tortures ont été faites en ton nom.

Mais aussi que de goulags, que de persécutions, que de martyres...

Est-ce à dire que celui qui doute n'a pas de convictions ? Certes pas, mais il sait relativiser : « je n'ai pas la certitude absolue que ma vérité est la seule, je ne peux pas prouver qu'elle est unique, l'unique, et qu'en conséquence, elle devrait s'imposer à toutes et tous ».

De là découle une ligne de conduite propre à guider l'action.

Celui qui ne croit pas en Dieu peut-il démontrer qu'il n'existe pas et imposer sa conviction aux autres ?

Celui qui croit en Dieu peut-il prouver son existence et imposer sa foi autour de lui ?

Le doute et l'humilité conduisent à la tolérance et au respect. Ils conduisent à l'attitude laïque.

C'est ce qui guide mon action : j'ai mes convictions mais je n'ai pas la prétention de les imposer à tous dans mes responsabilités publiques. C'est de la sphère du privé.

En somme, la seule chose qui compte c'est le libre arbitre de l'individu et son épanouissement hors de toute contrainte.

C'est ainsi que l'on construit la laïcité et certes pas en jetant des anathèmes.